



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

Journée France Mobilités  
Bourgogne-Franche-Comté  
du 22 juin 2023



Bilan des ateliers  
« Mobilité rurale :  
quels objectifs, quels  
leviers, quelle feuille  
de route pour ma  
collectivité ? »



L'après-midi de la journée France Mobilités du 22 juin 2023 a été consacré à des ateliers destinés à permettre aux participants de s'exprimer sur leurs objectifs et leurs besoins en matière de politiques locales de mobilité.

Cette note reprend les principaux points évoqués par les participants. Les éléments « entre guillemets » correspondent à des prises de paroles ou à des notes des participants.

Cette note n'a pas vocation à recenser l'ensemble des dispositifs d'aides financières et d'ingénierie pour les projets des collectivités locales ou de leurs partenaires en matière de mobilité. Ces dispositifs sont référencés sur [Aides Territoires](#).

## Poursuivre la déclinaison de la LOM et mobiliser tous les acteurs

Les participants notent que la **mise en œuvre de la LOM est largement engagée** à l'échelle régionale et locale en Bourgogne-Franche-Comté, et que cela a notamment permis une clarification des compétences. Ils estiment toutefois que **la déclinaison de LOM reste à poursuivre**. Les participants appellent notamment à une « clarification du rôle des acteurs institutionnels », à une « limitation du mille-feuille administratif », à une meilleure « articulation » entre Région et EPCI à l'échelle des bassins de mobilité », ou encore à un « accompagnement dans la construction » de leur Contrat Opérationnel de Mobilité ». Ils demandent également de renforcer la « mise en cohérence des organisateurs de la mobilité » et notamment de renforcer le lien entre l'État et la Région.

Les participants indiquent que la mise en œuvre d'une politique de mobilité (ainsi que tout projet d'infrastructure ou de services de mobilité) doit être effectuée **en pensant la mobilité comme un droit**, avant tout en s'appuyant sur « le besoin réel des usagers » avec une « **vigilance sur les territoires ruraux et les publics vulnérables** ».

En termes de méthode, les participants suggèrent :

- De travailler à l'échelle des « bassins de vie » et de se coordonner avec les territoires voisins pour créer une continuité dans la stratégie de mobilité ;
- D'avancer par étape et de façon pragmatique car « l'ampleur du chantier décourage certains élus » ;
- De définir dans chaque bassin de mobilité une « feuille de route partagée » ;
- De se donner le « temps nécessaire à la concertation avec tous les acteurs, des habitants jusqu'aux acteurs nationaux » comme la SNCF.

Objectifs à poursuivre selon les participants	Actions engagées fin 2023	Exemples de ressources existantes
Tous les acteurs compétents sont mobilisés sur les politiques de mobilité	<b>Région</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail d'animation de la Région à l'échelle des bassins de mobilité</li> </ul>	<b>France Mobilités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observatoire des politiques de mobilité : <a href="#">cartographie des bassins de mobilité</a></li> </ul>
Des coopérations territoriales permettent d'assurer la continuité des stratégies de mobilités avec les territoires voisins et transversalité dans le déploiement des actions	<b>Région</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contractualisation des contrats opérationnels de mobilité et des plans d'action pour la mobilité solidaire à l'échelle des bassins de mobilité</li> </ul>	<b>France Mobilités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observatoire des politiques de mobilité : <a href="#">recensement des contrats opérationnels de mobilité et des plans d'action sur la mobilité solidaire</a></li> </ul>

## Renforcer les connaissances sur les pratiques de mobilité

Les participants **regrettent le manque de connaissance actuel sur les pratiques de mobilité**. Ils appellent à « mieux définir les besoins réels de déplacement avec les habitants pour répondre à leurs besoins » et éventuellement permettre de réduire le besoin de déplacement, sans que cela n'implique d'injonction à la démobilité.

Objectifs à poursuivre selon les participants	Actions engagées fin 2023	Exemples de ressources existantes
Les pratiques de mobilités locales sont suffisamment connues	<b>Collectivités / Cerema</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• EMC<sup>2</sup> en cours à Nevers (résultats attendus fin 2023) et en Nord-Franche-Comté (résultats attendus fin 2024)</li> </ul>	<b>Cerema</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">CapaMOB</a> : outil pour aider villes moyennes et territoires peu denses à réaliser leur diagnostic de mobilité</li> <li>• Données des <a href="#">enquêtes mobilités certifiées Cerema</a></li> <li>• Offre de service sur les <a href="#">enquêtes mobilités certifiées Cerema</a></li> </ul>

## Amplifier les changements de comportements de mobilité

Les participants s'accordent sur le fait que changer les comportements de mobilité n'est pas facile. Ils estiment que « la mobilité est le dernier sujet de changement acceptable pour la population ». Pour autant, le contexte est plutôt porteur avec une « prise de conscience favorable au changement de comportement », des « avancées technologiques », une certaine « volonté politique » et « certains acteurs en croissance », notamment « les acteurs du système vélo ».

L'enjeu est donc de « **convaincre les acteurs de l'importance à agir en faveur du changement de comportements de mobilité** », en mobilisant tous les acteurs, dont les associations. Cela passe par :

- Des actions de sensibilisation auprès des élus et du grand public, notamment pour avoir conscience de l'impact écologique de chaque déplacement ;
- Des actions auprès des employeurs, pour agir sur la mobilité domicile-travail ;
- Des actions ciblées auprès des personnes vulnérables : apporter des réponses personnalisées adaptées à leurs besoins ;
- Des actions ciblées auprès des jeunes : prévoir une formation systématique des enfants aux mobilités actives, développer la notion « d'école de la mobilité » plutôt que « d'auto-école »...

Cela peut nécessiter de développer et faire adhérer les acteurs locaux à un nouvel imaginaire. Pour cela il est possible de s'appuyer sur :

- Des **retours d'expériences positifs ou négatifs** qui montrent le chemin à suivre. Il peut par exemple s'agir également de « faciliter les échanges entre pairs pour mieux valoriser les retours d'expériences »
- Des **références techniques et méthodologiques**. Ces ressources sont souvent existantes, parfois nombreuses, mais restent difficiles à trouver selon les participants.

Objectifs à poursuivre selon les participants	Actions engagées fin 2023	Exemples de ressources existantes
Un changement de comportement est en place et pérennisé	<p><b>ADEME</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Boîte à outils du changement de comportement : recensement des initiatives, fiches méthodologiques (à paraître fin 2023)</li> </ul> <p><b>Région</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Guide de la mobilité : ensemble des offres de transport et des outils mis à disposition par la Région, à destination des territoires et des employeurs (à paraître début 2024, avec déclinaison ultérieure par bassin de mobilité)</li> </ul>	<p><b>France Mobilités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Webinaire <a href="#">Comment changer les comportements de mobilité ?</a> (2022)</li> </ul> <p><b>ADEME</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Guide <a href="#">Un plan de mobilité dans mon entreprise</a> (2018)</li> <li>Boîte à outils <a href="#">Plan de mobilité employeur</a> (2019)</li> </ul> <p><b>Cerema / ADEME / CNFPT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Actes des rencontres nationales du management de la mobilité : <a href="#">édition 2022</a>, <a href="#">édition 2020</a></li> </ul> <p><b>ADEME / DREAL / Région...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager les alternatives à la voiture individuelle lors des trajets domicile-travail en participant au <a href="#">Challenge régional de la mobilité</a></li> </ul>

## Développer les services de mobilité en favorisant la multimodalité

Les objectifs opérationnels évoqués par les participants sont divers et concernent tous les modes de déplacements :

- « Accroître la part modale du vélo : développer et sécuriser le réseau, réduire les discontinuités, développer le stationnement sécurisé » ;
- « Plus de bus interurbains » ;
- « Faciliter covoiturage et auto-stop et envisager le covoiturage comme une solution de transport à part entière, comme un transport en commun » ;
- « Avoir un parc de véhicules mutualisés ou autopartagés » ;
- « Transformer le modèle automobile au modèle du vélo »...

Une **attention particulière doit être portée sur les déplacements domicile-travail** en travaillant avec les entreprises, les salariés et les collectivités. Les participants appellent ainsi à « mettre en place des solutions de partage des véhicules de service ou de société », à développer des services de « mobilité sociale en lien avec les entreprises ». Ils estiment aussi nécessaire de plus « impliquer les entreprises et surtout leurs salariés » sur la question des mobilités vers le travail, regrettant que les employeurs ne proposent que trop peu souvent de solutions alternatives à la voiture.

Un des enjeux principaux est de **disposer d'infrastructures favorisant le report modal**, notamment dans le cadre des déplacements domicile-travail. Ces infrastructures doivent également concerner les territoires ruraux tout en veillant « à ne pas augmenter l'artificialisation mais plutôt **se servir de l'existant en se posant la question de la place de la voiture** » : développement du covoiturage, partage la voirie pour mettre à disposition des espaces dédiés aux modes actifs dont la marche...

Il s'agit également de réduire la pénibilité des ruptures de charges en favorisant l'intermodalité via un « système facilitateur de l'intermodalité » comme un « MaaS autour de Mobigo et de solutions accessibles à tous les publics » avec une vigilance : « le numérique exclut une partie de la population qui ne sait pas l'utiliser ».

Objectifs à poursuivre selon les participants	Actions engagées fin 2023	Exemples de ressources existantes
L'offre en transport en commun est densifiée et justement adaptée		<p><b>France Mobilités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Plateforme France Mobilités</a> : référencement des retours d'expérience des territoires en matière de mobilité</li> <li>• Observatoire des politiques de mobilité : <a href="#">recensement des offres de mobilité disponibles au sein des ressorts territoriaux des AOM</a></li> </ul> <p><b>Cerema</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiches de la boîte à outils mobilités en zone peu denses : <a href="#">transport à la demande</a> (2023) ; <a href="#">transports réguliers</a> (2023)</li> </ul>
Les modes de transports actifs (vélo et marche) sont très développés	<p><b>DREAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude d'identification des éléments déclencheurs, facteurs de réussite et difficultés de mise en œuvre des aménagements cyclables en BFC</li> <li>• Réalisation d'une cartographie des itinéraires cyclables et de potentiel vélo</li> </ul>	<p><b>ADEME</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Guide <a href="#">Développer le système vélo en Bourgogne-Franche-Comté</a> (2021)</li> <li>• Guide <a href="#">Développer la culture vélo dans les territoires</a> (2021)</li> <li>• Guide <a href="#">Pratiques et usages du vélo dans les villes moyennes</a> (2023)</li> <li>• Guide opérationnel « <a href="#">À pied d'œuvre - Mettre les piétons au cœur de la fabrique des espaces publics</a> » (2022)</li> <li>• Guide du <a href="#">stationnement sécurisé vélo</a> (2021)</li> <li>• Guide pour les <a href="#">services de location vélo</a> (2021)</li> <li>• Guide <a href="#">d'évaluation des services vélos</a> (2021)</li> </ul> <p><b>Cerema</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Guide <a href="#">Rendre sa voirie cyclable</a> (2021)</li> <li>• Offre de formation <a href="#">Développer la marche en ville</a></li> <li>• Offre de formation <a href="#">Construire votre politique cyclable</a></li> </ul>

<p>Une offre de mobilité pour tous et toutes est mise en place afin de favoriser l'équité territoriale</p>		<p><b>France Mobilités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Webinaire <a href="#">Mobilité solidaire : quels enjeux ? Quelles réponses en Bourgogne-Franche-Comté ? Quel rôle et quels outils pour mon territoire ?</a> (2021)</li> </ul> <p><b>Cerema</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche mobilités et transports - Pratiques locales : <a href="#">le transport d'utilité sociale : accompagner les personnes isolées</a> (2020)</li> <li>• Fiches de la boîte à outils mobilités en zone peu denses : <a href="#">le transport d'utilité sociale s'appuyant sur les véhicules des bénévoles</a> (2022)</li> <li>• Dossier sur les mobilités solidaires suite à l'appel à projet Cerema – Fondation Macif : <a href="#">enseignements</a>, <a href="#">webinaire</a> (2023)</li> </ul> <p><b>Banque des Territoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Guide <a href="#">Déployer des nouveaux services de mobilité au cœur des villes</a> (2019)</li> <li>• Guide <a href="#">Prise de compétence Mobilité par les communautés de communes et EPCI : quelles alternatives à la voiture individuelle en zone peu dense ?</a> (2021)</li> </ul> <p><b>Laboratoire de la mobilité inclusive</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Carte interactive des plateformes de mobilités</a> (2023)</li> </ul>
<p>Les usages partagés de la voiture se sont massifiés</p>	<p><b>Région</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement en cours d'animateurs covoiturage pour promouvoir les usages du covoiturage auprès des territoires et des employeurs</li> <li>• Développement d'une application mobile pour le covoiturage</li> </ul> <p><b>ADEME</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Charte d'engagement des entreprises</a> en faveur du covoiturage des salariés</li> </ul>	<p><b>Cerema</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Guide essentiel <a href="#">Covoiturage : tous à bord</a> (2023)</li> <li>• Fiches de la boîte à outils mobilités en zone peu denses : <a href="#">autopartage</a> (2023); <a href="#">covoiturage</a> (2023)</li> <li>• Webinaire <a href="#">Covoiturage : quelle stratégie pour massifier la pratique</a> (2023)</li> <li>• Guide <a href="#">Autopartage et territoires</a> (2018)</li> </ul> <p><b>ADEME</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête <a href="#">Impact de l'autopartage sur les pratiques de mobilité</a> (2022)</li> <li>• Guide <a href="#">Développement du covoiturage régulier de courte et moyenne distance</a> (2017)</li> </ul> <p><b>Région</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Application mobile Mobigo Covoiturage</li> <li>• Déploiement de la prime covoiturage</li> </ul>

L'intermodalité est la norme	<p><b>Région</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration des offres des nouvelles AOM locales dans le <a href="#">système d'information multimodal régional Mobigo</a></li> <li>• Développement de nouvelles fonctionnalités dans le <a href="#">SIM Mobigo</a> (réservation de TAD...)</li> </ul>	<p><b>France Mobilités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Observatoire du MaaS Cerema</a></li> <li>• Fiches de la boîte à outils mobilités en zone peu denses : <a href="#">aires de mobilité</a> (2023)</li> <li>• Fiches de la boîte à outils de l'intermodalité : <a href="#">enjeux et gouvernance</a> (2020) ; <a href="#">coordination des offres</a> (2020) <a href="#">pôles d'échanges</a> (2020) ; <a href="#">tarification intégrée</a> (2020) ; <a href="#">billettique</a> (2020)</li> <li>• Centre de ressources : <a href="#">pôles d'échanges et l'intermodalité</a></li> <li>• Offre de formation : <a href="#">aménager un pôle d'échanges multimodal</a></li> </ul>
------------------------------	---	--

## Se donner des moyens financiers et humains à la hauteur des enjeux

Les collectivités ne sont pas toujours dotées de moyens financiers à la hauteur des enjeux. Les participants estiment que les « aides financières sont relativement nombreuses, de l'échelle européenne à l'échelle locale », mais ils regrettent qu'elles soient « **parfois difficiles à identifier et à mobiliser** » du fait de la « complexité des dossiers » de candidature. Ils estiment que « l'assouplissement et la diversification des financements, le développement de moyens comme les certificats d'économie d'énergie » pourraient constituer « de bons leviers ».

Les participants insistent sur l'enjeu de « disposer de plus de moyens financiers pour engager des actions de grande ampleur ». En particulier, ils expriment le souhait de **stabiliser les dispositifs de financement sur plusieurs années afin de donner une visibilité à moyen terme** aux acteurs locaux, et sur la nécessité de disposer **d'outils permettant le financement de l'exploitation des services**, les dispositifs actuels se focalisant essentiellement sur les dépenses d'investissement.

Les participants rappellent qu'il est nécessaire par ailleurs de trouver des solutions face au « manque d'ingénierie locale ». Il faut « répondre à un manque de temps et de formation des agents en collectivités et des enseignants » et aussi « l'absence d'expertise spécifique à certains aménagements ». Plusieurs pistes sont proposées :

- « Développer une ingénierie locale éventuellement mutualisée » ;
- « Disposer d'un guichet unique » ;
- « Être accompagné par des experts ».

Objectifs à poursuivre selon les participants	Actions engagées fin 2023	Exemples de ressources existantes
Les porteurs de projets de mobilité peuvent être accompagnés par des experts	<b>Cellule France Mobilités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire connaître les appuis en ingénierie France Mobilités pour faciliter l'initiation des projets (appui ponctuel par des experts)</li> </ul>	<b>France Mobilités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Contacter la cellule régionale Bourgogne-Franche-Comté</a></li> </ul>
Les porteurs de projets connaissent les possibilités de financement et d'accompagnement		<b>Beta.gouv.fr et France Mobilités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Aides-Territoires</a> : référencement de l'ensemble des dispositifs d'aides aux projets</li> </ul>

## Faire de la mobilité un enjeu transversal

Les participants aspirent à « améliorer fortement la transversalité entre les politiques de mobilité, aménagement du territoire, tourisme, solidarité... » au sein des collectivités et de leurs stratégies territoriales, comme les SCoT.

Objectifs à poursuivre selon les participants	Actions engagées fin 2023	Exemples de ressources existantes
L'ensemble du territoire est couvert par une stratégie mobilité	<b>Cerema</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser une cartographie de l'état des lieux des plans de mobilité simplifiés et autres démarches de planification de la mobilité à l'échelle locale</li> </ul>	<b>France Mobilités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Observatoire des politiques de mobilités</a></li> </ul> <b>Cerema</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Guide <a href="#">Plan de mobilité simplifié : un outil souple et stratégique pour organiser les mobilités</a> (2021)</li> <li>Webinaire <a href="#">Plan de mobilité simplifié</a> (2021)</li> <li>Offre de formation <a href="#">Élaborer un plan de mobilité simplifié sur son territoire</a></li> </ul>
La mobilité est abordée dans les autres documents de planification et pensée en transversalité avec les autres politiques publiques (aménagement, tourisme...)		<b>Cerema</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Outils de l'Aménagement</a> : ressources sur la prise en compte de la mobilité dans les PLU / PLUi</li> </ul>